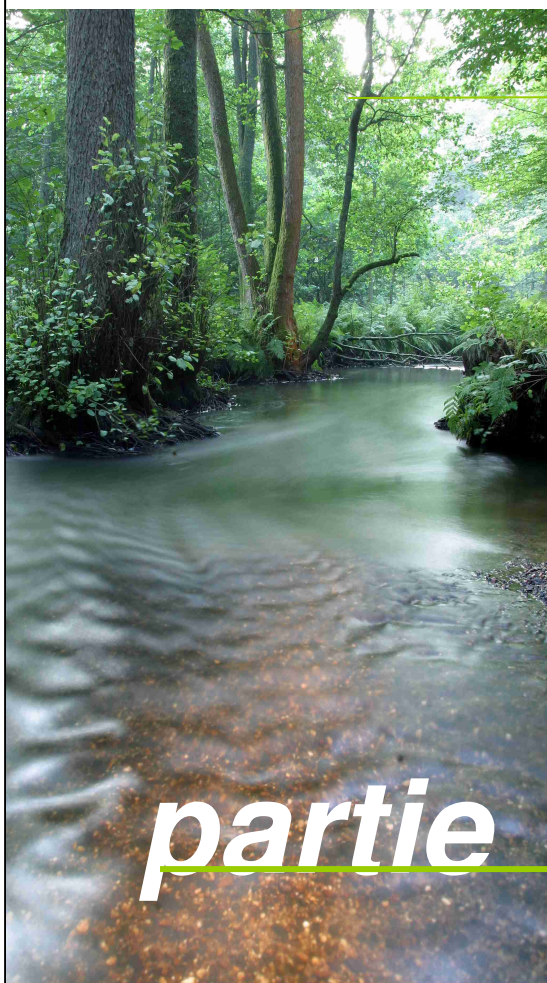


**Site Vosges du Nord**  
**DOCUMENT D'OBJECTIFS**



***Suivi des actions et  
évolution du site***



***partie***

**5**

**Septembre  
2006**

## 5. SUIVI ET EVALUATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

L'évaluation de la mise en oeuvre du document d'objectifs comprend deux aspects :

### 5.1. Evaluation des actions réalisées

Cette évaluation annuelle des actions prévues au document d'objectifs est réalisée par mise à jour des indicateurs choisis.



Tableau « Evaluation des actions » p.83 à 86

Elle permet de suivre l'état d'avancement des actions prévues par le document d'objectifs, mais ne permet pas de suivre leur efficacité par rapport à l'état de conservation des habitats et des espèces du site.

### 5.2. Evaluation de l'évolution de l'état de conservation

Cette évaluation doit permettre de suivre l'évolution de l'état de conservation des habitats et des espèces au niveau global de l'ensemble du site.

#### 5.2.1. Suivi de l'état de conservation des habitats

L'évaluation de l'état de conservation initial des habitats du site a été réalisée par Gille Bailly, en même temps que la cartographie des habitats, puis mis à jour par l'ONF en 2003.

Cette évaluation de l'état de conservation s'est appuyée sur une échelle à critère unique, qui est la proportion d'essences allochtones dans les peuplements forestiers.

Ce critère, fondamental dans un site où la proportion d'allochtones est particulièrement importante, est cependant assez réducteur : lors des discussions en groupe de travail sur l'état de conservation, il avait paru nécessaire de prendre en compte d'autres critères concernant notamment la maturité des peuplements (présence de gros bois, importance du bois mort), la prise en compte de l'équilibre faune-flore, les modes de régénération des essences...

Une cartographie exhaustive de ces différents facteurs, très importants pour juger de l'état de conservation d'habitats forestiers, n'est pas envisageable, compte tenu de la complexité des éléments à relever et donc des coûts qui seraient induits.

Une première réflexion a été engagée par le SYCOPARC, opérateur du site, avec l'ONF et avec l'appui méthodologique de l'ENGREF afin de réfléchir aux modalités de suivi envisageables pour les habitats forestiers. Il a été proposé de mettre en place un **réseau de placettes permanentes** permettant d'assurer le « monitoring » général sur les habitats forestiers.

Ce réseau pourrait être implanté à partir d'une stratification en fonction du traitement forestier :

- forêts traitées en futaie régulière : environ 420 placettes à planter (1 placette pour 9 ha)
- forêts traitées en futaie irrégulière (groupe de parcelles de la FD La Petite Pierre Sud et FC de Steinbourg) : environ 200 placettes à planter (1 placette pour 3 ha)

Sur les 620 placettes à implanter, les éléments suivants seront relevés :

- inventaire des arbres sur une placette à angle fixe (à priori à 3 %) : essence, diamètre, critères qualitatifs (santé, caractéristiques particulières et intéressantes pour l'état de conservation : cavités, fentes, cimes cassées etc....)
- dénombrement de la régénération dans trois sous-placettes de 1,50 m de rayon pour chaque placette permanente. Si le nombre de placettes avec présence de régénération est insuffisant pour avoir une vision statistiquement valable de l'évolution de l'équilibre sylvo-cynégétique, des notations portant uniquement sur la régénération pourront être réalisées sur des placettes temporaires intercalaires.
- Dénombrement du bois mort, par inventaire des bois morts sur pied et échantillonnage linéaire du bois mort au sol

Des relevés intermédiaires pourront au besoin également être prévus sur des placettes temporaires, afin d'avoir davantage de notations de la régénération pour améliorer le suivi de l'équilibre sylvo-cynégétique.

La réflexion concernant le suivi de l'équilibre sylvo-cynégétique sera menée en concertation avec l'ONCFS, qui travaille également actuellement au développement d'outils de suivi de ce type, dans le cadre des travaux menés dans la RNCFS.

L'investissement pour mettre en place le réseau de placettes est important pour ce 1<sup>er</sup> document d'objectifs, les suivis ultérieurs (à raison d'une prise de données dans la durée de chaque DOCOB) sont évidemment beaucoup plus rapides à réaliser et donc moins coûteux.

## 5.2.2. Suivi des espèces

### Suivi continu

Certaines espèces seront traitées en suivi continu par le Sycoparc. Toutes les informations concernant les espèces suivantes seront intégrées dans les bases de données du Sycoparc. La synthèse des données servira l'évaluation.

Espèce	Type de suivi	Périodicité	Coût
Grand murin	Suivi des gîtes à chauves-souris	5 passages/ an jusqu'en 2011	4600 €/an
Faucon pèlerin	Suivi des sites de reproduction	2 à 3 passages par an/ site	Animation
Hibou grand duc	Suivi des sites de reproduction	2 à 3 passages par an/site	Animation
Lucane cerf-volant	Pas de suivi spécifique. Intégration des données recueillies annuellement par les naturalistes locaux	annuelle	Animation
Lynx	Pas de suivi spécifique. Intégration des données recueillies annuellement par le réseau lynx.	annuelle	Animation
Vespertilion de Bechstein	Suivi des gîtes à chauves-souris	5 passages/ an jusqu'en 2011	voir Grand murin
Trichomanes speciosum	Pas de suivi spécifique. Intégration des données recueillies annuellement par les naturalistes locaux	annuelle	Animation

### Suivi périodique

Pour d'autres espèces, il sera nécessaire de refaire des campagnes d'inventaires ciblées d'ici 2011. Celles-ci devront se dérouler avec les mêmes méthodologies que celle utilisées pour l'acquisition des données de l'état des lieux.

Thème	Suivi	année	Coût	Opérateur
Chabot et Lamproie	Pêches électriques sur les points de pêche définies en 2001 et 2002	2011	13 000 €	Conseil supérieur de la Pêche
Barbastelle d'Europe	Recherche dans les cavités des rochers	2011	1 500 €	Sycoparc
Grand murin	Recherche de colonies dans les édifices des communes alentours	2009 ou 2010	Animation	Sycoparc
Avifaune Annexe I	Etude quantitative	2006 : sud et ouest du site	7000 €	LPO
		2011 : ensemble du site	12 000 €	

## Evaluation des actions prévues par le DOCOB

Action	Secteur géographique prioritaire	Résultats attendus	Indicateurs de suivi/évaluation de l'action
Proposition d'ajustement du périmètre à l'échelle cadastrale et consultation	Vallées du Maïbaechel, Haspelbaechel et Rehbach	- Améliorer la cohérence des limites du site	- Réalisation d'une consultation sur des limites calées à l'échelle cadastrale
Mise en cohérence des documents d'urbanisme (Suivi des PLU) et des réglementations de boisement	Ensemble du site	- Intégrer dans les PLU des mesures permettant de limiter la dégradation des zones humides - Intégrer dans toutes les réglementations de boisement une interdiction de plantation d'épicéa en fond de vallée humide	- Nombre de réunions PLU suivies - Nombre de réunions réglementation des boisements suivies - Nombre d'avis formulés
Aide à la réalisation des études d'incidence	Ensemble du site	- Aider les acteurs locaux à bien évaluer l'impact des projets d'aménagements	- Nombre de projets d'aménagements ayant fait l'objet d'un accompagnement
Acquisition foncière des étangs pour une suppression et une remise en état du site	Selon opportunité	- Effacer 2 étangs	- Nombre d'étangs supprimés
Acquisition de parcelles à vocation forestière enclavées en forêt publique	Ensemble du site	- Faciliter la restauration des habitats par une restructuration foncière à réaliser en fonction des opportunités	- Surface acquise
Travaux de restauration et de reconstitution de ripisylves	Fischbaechel, Fallbaechel/Langthal, Roesbaechel	- Améliorer l'état de conservation des habitats alluviaux	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Surfaces concernées
Travaux hydrauliques visant la restauration des habitats et des espèces	Fischbaechel, Fallbaechel/Langthal, Roesbaechel	- Améliorer l'état de conservation des habitats aquatiques - conservation des espèces aquatiques	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Longueur de rivière concernée
Mise en place des CAD	Vallée de la Zinsel du Sud	- Garantir la conservation des habitats de milieu ouvert	- Nombre de CAD signés - Surfaces contractualisées
Ré-implantation de petites populations d'écrevisses à Pattes rouges et maintien de quelques étangs conservatoires pour l'espèce	Maïbaechel	- Maintenir 1 étang conservatoire	- Opérations de réintroduction effectuées - Convention avec le propriétaire ou gestionnaire du site
Etude sur l'optimisation de la desserte forestière et des places de dépôts en fonds de vallées	Ensemble du site	- Réaliser une approche globale permettant d'établir un échéancier de travaux	- Réalisation de l'étude

Action	Secteur géographique prioritaire	Résultats attendus	Indicateurs de suivi/évaluation de l'action
Réduction de l'impact des dessertes forestières sur les habitats, par la prise en charge des surcoûts occasionnés sur les travaux	En fonction de la programmation des travaux de réfection du réseau routier	- Diminuer les impacts sur quelques sites sensibles	- Nombre de contrats Natura 2000 signés
Réduction de l'impact des dessertes forestières sur les espèces sensibles au dérangement, par la prise en charge des surcoûts occasionnés sur les travaux	En cas de nouveaux problèmes de dérangement	- Diminuer les impacts sur quelques sites sensibles	- Nombre de contrats Natura 2000 signés
Surveillance de l'extension d'espèces forestières invasives	Ensemble du site	- Prévenir une éventuelle dégradations de l'état de conservation des habitats	- Mise à jour de l'observatoire des espèces invasives du SYCOPARC
Mesures de lutte active contre le développement de <i>Prunus serotina</i>	FD La Petite Pierre Sud – FD Bouxwiller	- Contenir le développement de cette espèce invasive dans le contexte post-tempête	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Surfaces concernées
Réalisation de préparations de terrain et dégagements sur fougère aigle sans utilisation de produit chimique	Ensemble du site (trouées tempête et scolytés)	- Limitation, voir disparition des traitements chimiques sur fougère aigle dans le site	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Surfaces concernées
Plantations d'essences autochtones en restauration d'habitats en mauvais ou très mauvais état de conservation	Partie Est du site : FD Bouxwiller, FC Dossenheim, FC Ernolsheim, FC Saint Jean, FC Steinbourg	- Amélioration de l'état de conservation des habitats	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Surfaces concernées : objectif de 50 ha réalisés au total de 2007 à 2011, en plantation et travaux en faveur de la régénération naturelle
Travaux en faveur de la régénération naturelle d'essences autochtones dans le cadre de restauration d'habitats			
Maintien d'arbres « patrimoniaux »	Ensemble du site	- Augmentation de la « maturité » des écosystèmes forestiers	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Nombre d'arbres concernés
Maintien d'îlots de vieillissement	Ensemble du site	- Augmentation de la « maturité » des écosystèmes forestiers	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Surfaces concernées : objectif de 25 ha contractualisés à l'issue du DOCOB

Action	Secteur géographique prioritaire	Résultats attendus	Indicateurs de suivi/évaluation de l'action
Aménagement de sites d'hivernage ou de reproduction de chiroptères	Sites concernés	- amélioration de l'état de conservation des populations de chiroptères	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Nombre de sites concernés
Travaux de marquage et d'abattage en faveur des aires de Faucon pèlerin et des gîtes à chiroptères	Sites concernés	- Amélioration de l'état de conservation des populations de chiroptère et faucon pèlerin	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Nombre de sites concernés
Information des usagers des milieux naturels (signalétique sur site)	1 site au Nord et au Sud de la Zinsel	- Réaliser 2 sites d'information sur le programme Natura 2000	- Nombre de contrats Natura 2000 signés - Nombre de sites concernés
Adaptation des seuils réglementaires pour les remblais en zone humide (autorisation au-delà de 50m <sup>2</sup> )	Ensemble du site	- inclure les remblais en zone humide de plus de 50 m <sup>2</sup> dans la liste préfectorale des travaux soumis à autorisation administrative	- Existence de l'arrêté préfectoral
Etude sur la mise en place d'un réseau comparatif de différents modes de gestion de forêts humides	Ensemble du site (fonds de vallée)	- Evaluer la faisabilité technique et financière de mise en place du réseau	- Réalisation de l'étude
Mise en place d'un réseau de placettes permanentes permettant d'assurer le monitoring du site	Ensemble du site	- Mettre en place les outils permettant d'assurer le suivi à long terme de l'état de conservation du site	- Mise en place du réseau de placettes et analyse de la 1 <sup>ère</sup> campagne de relevés
Suivi en continu des espèces des Directives Habitats et Oiseaux	Ensemble du site	- suivi du site	- nombre d'espèces pour lesquelles on dispose d'informations datant de moins d'1 an
Suivi Chabot et Lamproie par pêche électrique	Points de pêche déjà réalisés	- suivi du site	- réalisation de la pêche électrique
Suivi Barbastelle par recherche dans les cavités	Ensemble du site	- suivi du site	- réalisation de l'étude
Suivi Grand Murin par recherche dans édifices	Bâtiments déjà prospectés	- suivi du site	- réalisation de l'étude
Etude quantitative sur Oiseaux de l'annexe I	Ensemble du site	- suivi du site	- réalisation des 2 études prévues

Action	Secteur géographique prioritaire	Résultats attendus	Indicateurs de suivi/évaluation de l'action
Mise à jour de la base SIG des habitats forestiers du site, intégrant l'ensemble des éléments disponibles, notamment aménagements forestiers	Ensemble du site	- disposer d'une base de données SIG rassemblant l'ensemble des données géographiques disponibles du site	- existence de la base SIG
Création d'une base de données « rivières » comprenant seuils, ponts, buses, étangs...	Ensemble du site	- disposer de l'ensemble des éléments permettant de programmer les travaux nécessaires sur les rivières	- existence de la base de données « rivières »
Animation auprès des propriétaires sur les contrats forestiers et la charte Natura 2000	Forêts communales et forêts privées	- Adhésion des propriétaires à un des dispositifs de contractualisation prévus par le document d'objectifs	- Surface bénéficiant de contrats Natura 2000 signés - Surface concernée par l'adhésion à la charte N2000 du site
Organisation et animation des formations pour les gestionnaires forestiers	Ensemble du site	- améliorer la prise en compte des objectifs de conservation des habitat et des espèces dans le cadre de la gestion forestière	- nombre de formations réalisées - nombre de personnes ayant participé à ces formations
Animation et mise en œuvre du Docob	Ensemble du site	- Permettre la réalisation de toutes les actions et rendre compte aux partenaires du projet	- Bilans annuels d'activité - Nombre de réunions de comités de pilotage

**Document rédigé par**

- l'ONF – agence de Saverne (B.Longechal)
- le SYCOPARC (S.Morelle et C.Vaschalde)

**Validé par le comité de pilotage du site le 22 mai 2006**